

GRILLE DES TARIFS ÉLÈVE EXTERNE 2017-2018

L'inscription au Collège du Léman se déroule en trois étapes :

1. Envoi d'un dossier de candidature complet comprenant un règlement de CHF 500.- pour les frais de traitement et d'accueil.
2. Examen de la candidature par les départements académiques et administratifs du Collège du Léman.
3. A réception de la notification d'acceptation du dossier, confirmation de l'inscription par règlement de l'avance sur écolage.

Aucune place n'est réservée avant réception par le Collège du Léman de ce règlement et du sommaire des frais d'écolage signé.

Tous les montants indiqués sont en CHF et incluent la TVA aux taux applicables.

FRAIS UNIQUES

	Maternelle et Primaire			Secondaire Anglais			Secondaire Français			
	Pré-scolaire			Primaire	Middle school	High school		1 ^{er} Cycle	2 ^e Cycle	
	2 ans	3 ans	4/5 ans	G1-5 / CP - CM2 / BIL1 - BIL5	G6-8 / BIL6 / BIL7	G9-10	G11- 12 & IB	6 ^{ème} - 4 ^{ème}	3 ^{ème} & 2 nd	1 ^{ère} - 1 ^{re}
Frais de dossier	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
Droits d'inscription	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500
Dépôt de Sécurité	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600

FRAIS PÉRIODIQUES OBLIGATOIRES

	Lower sections			Secondaire Anglais English Secondary			Secondaire Français French Secondary		
	Pré-scolaire Preschool		Primaire Primary	Middle school	High school		1er cycle	2e cycle	
	2/3 yr	4/5 yr	G1-5 / CP - CM2 / BIL1 - BIL5	G6-8 / BIL6 / BIL7	G9-10	G11- 12 & IB	6 ^{ème} - 4 ^{ème}	3 ^{ème} & 2 nd	1 ^{ère} - 1 ^{re}
Ecolage Tuition	22'130	23'190	27'300	31'620	33'600	35'700	30'550	32'400	34'200
Inscriptions aux examens Exams Fee (IB, MATU, BAC, TOEFL, SAT IGSCE)	Facturées séparément Invoiced separately								
Forfait livres scolaires - Franco Books *	Facturées séparément Invoiced separately								
Forfait livres scolaires - Anglo Books *	Facturées séparément Invoiced separately								
Excursions à la journée Day Field Trip	90	90	100	Facturées séparément Invoiced separately					
Excursions au-delà d'un jour Field Trips over 1 Day	Facturées séparément Invoiced separately								
Surveillance repas Lunch Supervision Fees	350	350	350						

PLANS DE PAIEMENTS

ÉCOLAGE	Pour les nouveaux élèves, les Droits d'inscription (CHF 3'500.-) et le Dépôt de Sécurité (CHF 600.-) sont dus à l'inscription - Seul le Dépôt de Sécurité est remboursable en cas d'annulation de l'inscription. Une Avance sur les Frais d'Ecolage de CHF 2'500.- est due pour tous les élèves dans les 10 jours pour confirmer l'inscription ou la réinscription.	
	Plan A	Paiement unique de l'ensemble des frais de scolarité au 30 juin 2017
	Plan B	En deux échéances de 50% : la première au 30 juin 2017 et la seconde au 15 novembre 2017.
	Plan C	En dix échéances mensuelles du 30 juin 2017 au 31 mars 2018. Les frais de gestion de ce plan seront facturés CHF 500.- en plus des frais de scolarité. Le plan C sera obligatoirement assorti d'une autorisation de prélèvement automatique (LSV)

BUS SCOLAIRE

ZONE 1	
Automne = CHF 1'600.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 1'195.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 1'195.-	Avril - Juin
Année = CHF 3'990.-	

ZONE 3	
Automne = CHF 1'890.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 1'420.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 1'420.-	Avril - Juin
Année = CHF 4'730.-	

ZONE 2	
Automne = CHF 1'800.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 1'350.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 1'350.-	Avril - Juin
Année = CHF 4'500.-	

ZONE 4	
Automne = CHF 1'980.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 1'485.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 1'485.-	Avril - Juin
Année = CHF 4'950.-	

Réduction famille	
3 ^{ème} enfant	- 10%
4 ^{ème} enfant	- 15%
5 ^{ème} enfant	- 25%

Les frais de transport scolaire sont facturés par trimestre et payables aux dates suivantes :

Automne	1 ^{er} octobre 2017
Hiver	1 ^{er} février 2018
Printemps	1 ^{er} mai 2018

Pour les Parents ayant opté pour une méthode de paiement LSV, le règlement des frais de transport scolaire se fait par prélèvement bancaire aux dates mentionnées.

La brochure du transport scolaire indiquant la ligne de bus et les horaires vous sera remise dès la rentrée scolaire.

Tous les montants sont libellés en francs suisses et comprennent la TVA aux taux applicables.

SERVICE DE RESTAURATION

Préscolaire	
Automne = CHF 850.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 700.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 700.-	Avril - Juin
Année = CHF 2'250.-	

Primaire	
Automne = CHF 1'150.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 800.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 800.-	Avril - Juin
Année = CHF 2'750.-	

Secondaire	
Automne = CHF 1'400.-	Août - Décembre
Hiver = CHF 1'000.-	Janvier - Mars
Printemps = CHF 1'000.-	Avril - Juin
Année = CHF 3'400.-	

Surveillance Préscolaire et Primaire	
Automne (août - décembre)	CHF 150.-
Hiver (janvier - mars)	CHF 100.-
Printemps (avril - juin)	CHF 100.-
Total année	CHF 350.-

Les frais de restauration scolaire sont facturés par trimestre et payable aux dates suivantes :

Automne	1 ^{er} octobre 2017
Hiver	1 ^{er} février 2018
Printemps	1 ^{er} mai 2018

Pour les parents ayant opté pour une méthode de paiement LSV, le règlement des frais de restauration scolaire se fait par prélèvement bancaire aux dates mentionnées ci-dessus.

Des frais de surveillance sont facturés à tous les élèves du **préscolaire** et du **primaire**.

Tous les montants sont libellés en francs suisses et comprennent la TVA aux taux applicables.

Réduction familiale*	
3 ^{ème} enfant	- 10%
4 ^{ème} enfant	- 15%
5 ^{ème} enfant	- 25%

**Non applicable aux frais de supervision*